

Les libéraux font un pas vers la régionalisation de l'école

■ Le bureau politique du MR a permis d'arrêter les grandes lignes du programme qu'adoptera le parti en matière d'enseignement.

Le bureau politique du MR n'aura pas servi qu'à dire "non" au Pacte d'excellence. Il aura défini les grandes lignes du prochain programme des libéraux en matière d'enseignement. Matière qui sera d'ailleurs, assure le président du parti Olivier Chastel, *"une de nos principales priorités pendant la campagne électorale"*.

Pour le MR, peut-on notamment lire dans le communiqué, *"cela passe d'abord par un renforcement des apprentissages de base (lire, écrire, compter), la généralisation de la remédiation immédiate et le maintien du CEB certificatif"* en fin de sixième primaire. De plus, les libéraux, qui s'opposent à l'allongement du tronc commun de cours prévu par le Pacte jusqu'à l'âge de quinze ans, souhaitent *"mettre en place un test d'orientation indicatif en fin de sixième année du secondaire, test qui serait couplé à des séances d'information sur le marché de l'emploi"*.

Un point encore loin de faire l'unanimité

Dans la même logique de vouloir faire correspondre davantage l'enseignement au monde du travail, le MR propose que les Régions gèrent désormais l'enseignement technique et professionnel. *"Cela aurait pour conséquence de faire correspondre directement le contenu des apprentissages aux besoins des Régions en matière d'emploi, lit-on encore dans le communiqué. L'impulsion en matière d'enseignement technique et professionnel serait donc désormais initiée par les Régions qui connaissent bien le monde de l'entreprise et leurs besoins en matière d'emploi. Le pouvoir régulateur resterait de la compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, les ministres de la Fédération seront issus des gouvernements régionaux. Le ministre-Président de la Fédération sera celui de la Région wallonne ou de la région de Bruxelles-Capitale."*

*"L'impulsion en matière
d'enseignement technique et
professionnel serait donc désormais
initiée par les Régions qui connaissent
bien le monde de l'entreprise et leurs
besoins en matière d'emploi."*

Olivier Chastel
Président du MR

"Oui, c'est un pas vers la régionalisation de l'enseignement, mais de nombreux aspects d'une telle réforme seront à discuter, estime le parlementaire libéral Laurent Henquet. Cependant, un des arguments qui plaident en faveur d'une telle évolution est que la Communauté française est endettée et évolue dans un canevas budgétaire fermé, au contraire de la Région wallonne. De plus, la formation professionnelle ainsi qu'une partie de l'enseignement en alternance dépendent déjà de la Région."

Sur le fond et sur le risque de complexification qu'engendrera cette réforme sur le système, ce point du programme sera très discuté en dehors et dans le parti, où il est encore loin de faire l'unanimité.